

DGD DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE INNOVATION ATTRACTIVITE ET RELATIONS INTERNATIONALES - COMMISSION ATCS					
NOM DE L'ASSOCIATION	N° de dossier MGDIS	ACTIVITE DE L'ASSOCIATION <i>pour un soutien en fonctionnement général</i>	DESCRIPTIF DE L'ACTION <i>pour le soutien d'une action</i>	MONTANT	IMPUTATION BUDGETAIRE
Association des Céramistes et Santonniers du Pays d'Aubagne	5738	L'association des Céramistes et Santonniers du Pays d'Aubagne œuvre depuis plus de 40 années aux côtés des professionnels de la filière pour : - Perpétuer l'image et le savoir-faire des métiers de l'Argile qui ont fait la renommée du Territoire, valoriser le patrimoine de l'Argile et contribuer à la transmission culturelle et patrimoniale, - Poursuivre le partenariat autour des marchés biannuels d'été et d'hiver, la Fête du santon le premier week-end de décembre... afin notamment de mobiliser les céramistes et santonniers du territoire et soutenir l'économie locale de production du santon et de la céramique, - Rassembler l'ensemble des céramistes et santonniers du Territoire autour de communications, d'événements, de réflexions ou de travaux techniques pour animer et défendre la filière, - Soutenir les actions de sensibilisation des jeunes générations à l'Art Santonnier en accompagnant l'animation destinée aux écoles élémentaires depuis plusieurs années, - Organiser et participer à des moments de rencontres et d'échanges autour des problématiques de la filière pour en dégager des pistes d'améliorations.		14 000,00 €	Les crédits nécessaires sont inscrits au budget Principal Métropolitain 2024, en section de fonctionnement : Chapitre 65 – fonction 68 – nature 65748 (4ARGIL)
Argile – Céramique et Santon de Provence	5813	L'association Argile – Céramique et Santons de Provence est un groupement qui a pour vocation la création d'une culture et d'une dynamique communes propres à cette terre d'Argile. Elle est riche d'un réseau de près de 250 ateliers de céramistes et santonniers qui contribuent historiquement à la notoriété provençale et constituent ensemble une véritable attractivité. Elle a pour missions de : - Mobiliser les entreprises du Territoire autour d'une dynamique de coopérations innovantes pour répondre aux aspirations des clients et visiteurs, en complément de l'identité patrimoniale de la filière. - Participer à l'accompagnement des politiques publiques mises en œuvre par la Métropole pour sa filière Argile. - Organiser et participer à des moments de rencontres et d'échanges autour des problématiques de la filière pour en dégager des pistes d'améliorations. - Participer à l'actualisation de l'état des lieux des métiers de la filière, et à ses nécessaires évolutions.		3 000,00 €	Les crédits nécessaires sont inscrits au budget Principal Métropolitain 2024, en section de fonctionnement : Chapitre 65 – fonction 68 – nature 65748 (4ARGIL)
Association Union des Fabricants de Santons de Provence	5726		L'association Union des Fabricants de Santons de Provence (UFSP) est installée dans la région depuis plus 7ans et a pour but d'animer, de communiquer et d'organiser la Foire aux santons de Marseille. Elle a pour objectifs la gestion des exposants, l'aménagement de l'espace public notamment en termes de sécurité et de décoration, la programmation des animations et la communication de l'évènement.	20 000,00 €	Les crédits nécessaires sont inscrits au budget Principal Métropolitain 2024, en section de fonctionnement : Chapitre 65 – fonction 68 – nature 65748 (4ARGIL)